REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE NIF:097417019057223
Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimale N°: 11 /2026

La direction de l'administration locale de la wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Acquisition et pose des groupes électrogènes et onduleurs au profit des sièges administratifs de la wilaya délégués de Messaad

Le présent avis est adressé aux entreprises publiques ou privées(seul ou en groupement)disposants des capacités financières, juridiques et réglementaire pour l'exécution du marché justifiants les conditions d'éligibilités suivantes :

registre du commerce	Total des chiffres d'affaires des mieux 03 années parmi les 05 dernières années 2021-2025 justifié par les bilans financiers des années demandés ou par C20
L'extrait du registre de commerce électronique de même nature que l'objet du cahier des charges	Avec un montant de 10.000.000.00 da et plus

Le cahier des charges sera retiré **gratuitement** auprès du **siège de la Wilaya de Djelfa - direction de l'administration locale - deuxième étage -bureau N°:142**, pendant les jours de travail du dimanche au jeudi et cela à partir de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

Les offres composées de dossier de candidature, Offre technique et offre financière.

1ére enveloppe contiendra le dossier de candidature composé de :

1.Une déclaration de candidature selon le modèle joint au présent cahier des charges (dûment remplie, signée, cachetée et datée)
2-Un extrait de rôle (apuré ou avec échéances) en cours de validité
3.Déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges (dûment remplie, signée, cachetée et datée)
4.Le statut de l'entreprise
5.Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
6.Relevé d'identité bancaire (R.I.B)
7.Les bilans financiers des cinq (05) dernières années 2021–2025
8.Certificat de fabriquant délivré par la chambre du commerce et de l'industrie

En application des articles 67,69 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant règlement des marchés publics et des délégations de service public Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché et c'est comme suit :

1.Un extrait de rôle (apuré ou avec échéances) en cours de validité
2.Les attestations de mise à jour vis à vis des organismes de sécurité sociale (CNAS- CASNOS)en cours de validité
3.Extrait du registre de commerce électronique correspondant à la nature du sujet du cahier des charges (justifié par le code inscrit dans le registre de commerce)
4.Le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien de l'année antérieur
5.Une copie de la carte d'immatriculation fiscale

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée ,et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché. Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

2éme enveloppe contiendra l'offre technique composée de :

1.La déclaration à souscrire selon le modèle joint au présent cahier des charges (dûment remplie, signée, cachetée et datée)
2.Le mémoire technique justificatif dûment rempli, signée, cachetée et datée (pièce annexée au cahier des charges)
3.Le cahier des charges paraphé portant à la dernière page la signature et la mention manuscrite « lu et accepté ».
4.Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants
5.Engagement pour assurer le service après-vente, lieu et délai de livraison, garantie (voir annexe)
6.Les catalogues en couleurs, ne contient aucune mention au soumissionnaire (caché, expressions, signature ...etc.)
7.Les fiches techniques comprenant les caractéristiques techniques proposé, ne contient aucune mention au soumissionnaire (caché, expressions, signature ...etc.), accompagnées par certificat de conformité

3ème enveloppe contiendra l'offre financière composée :

1 - La lettre de soumission selon le modèle joint au présent cahier des charges (dûment remplie, signée, cachetée et datée)
2 - Le bordereau des prix unitaires selon le modèle joint au présent cahier des charges (dûment rempli, signée, cachetée et datée).
3 - Le devis quantitatif et estimatif selon le modèle joint au présent cahier des charges (dûment rempli, signée, cachetée et datée)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A Monsieur le Directeur de l'Administration Locale de la Wilaya de Djelfa
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 11 /2026
Acquisition et pose des groupes électrogènes et onduleurs au profit des sièges administratifs de la wilaya délégués de Messaad
«A ne pas ouvrir sauf que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres»

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivant:

Siège de la Wilaya de Djelfa - direction de l'administration locale - deuxième étage -bureau N°:142

La date de dépôt des offres est fixée au **Dixième (10) jours** de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP de **8h00 a 14h00** .

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date limite de dépôt des offres à **14h00** au siège de la direction de l'administration locale en présence des soumissionnaires.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale **100 jours** à compter du jour d'ouverture des offres.